

**MASTER 2 LETTRES LANGUES CULTURE
MENTION LETTRES – SPECIALITE : LETTRES MODERNES**

Site préparant au diplôme : Dijon
Enseignement à distance

Descriptif des études (en présentiel)

Semestre 3

Intitulés et nature des UE	Volume horaire			Total horaire	Crédits euro-péens	Type d'examen			
	CM	TD	TP			Coef. CC	Coef. CT	Coef. EP	Total coef.
UE 1 – Travail d'Etude et de Recherche dans les disciplines fondamentales de Lettres Modernes.					18		9		
UE 2 Fondamentaux : deux enseignements choisis parmi les trois suivants :							2,5		
- problèmes et méthodes de la recherche en littérature comparée.	12,5				2,5				
- problèmes et méthodes de la recherche en poésie et stylistique	12,5				2,5				
- problèmes et méthodes de la recherche en littérature française	12,5				2,5				
UE 3 Optionnels : un enseignement choisi :					5		2,5		
- parmi les UE2 fondamentaux du M1 Lettres Modernes et non choisis en M1,	25								
-ou bien, en fonction du sujet de recherche, parmi les fondamentaux du domaine Lettres, Langues, Culture.	25								
UE 4 – Outils : Utilisation et exploitation des ressources documentaires		12,5			2		1		
TOTAL SEMESTRE	50	12,5			30				

Semestre 4

Intitulés et nature des UE	Volume horaire			Total horaire	Crédits euro-péens	Type d'examen			
	CM	TD	TP			Coef. CC	Coef. CT	Coef. EP	Total coef.
UE 1 – Travail d'Etude et de Recherche dans les disciplines fondamentales de Lettres Modernes.					18		9		
UE 2 Fondamentaux : deux enseignements choisis parmi les trois suivants :							2,5		
- problèmes et méthodes de la recherche en littérature française.	12,5				2,5				
- problèmes et méthodes de la recherche en linguistique générale	12,5				2,5				
- problèmes et méthodes de la recherche en littérature comparée	12,5				2,5				
UE 3 Optionnels : un enseignement choisi :					5		2,5		
- parmi les UE2 fondamentaux du M1 Lettres Modernes et non choisis en M1,	25								
-ou bien, en fonction du sujet de recherche, parmi les fondamentaux du domaine Lettres, Langues, Culture.	25								
UE 4 Outils : Langue étrangère.		12,5			2		1		
TOTAL SEMESTRE	50	12,5			30				

Equivalences

- Le semestre Universitaire Européen peut remplacer les U.E. 2 et/ou 3.
- Conformément à l'article 7 de l'arrêté ministériel du 9 avril 1997, une Unité d'Expérience Professionnelle permet aux étudiants de faire un stage en entreprise de 4 à 6 mois. Cette UEP, validée par un rapport de stage, donne l'équivalence des UE 3 et 4.

Descriptif des études (enseignements à distance)

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances :

Intitulé et nature des matières	Volume horaire		Total horaire	Crédits européens	Examen		
	CM	TD			Type	Durée	Coef.
				60			
U.E. 1				36			
Rédaction d'un mémoire ou T.E.R.					Mémoire		12
U.E. 2 (2 enseignements au choix)				10			3
La recherche en littérature française	25		25		Ecrit ou dossier recherche	2h	
Méthodologie de la littérature comparée	25		25		Oral ou dossier recherche		
La recherche en linguistique française	25		25		Ecrit	2h	
Total U.E. 2	50		50				
U.E. 3 (2 enseign. au choix autres que ceux choisis en Master 1)				10			3
Littérature et imaginaire	25		25		Ecrit ou dossier recherche	2h	
Littérature française XIX ^e siècle	25		25		Ecrit	2h	
Linguistique générale	25		25		Dossier		
Littérature comparée	25		25		Oral		
Littérat. francophone : Afrique du Nord	25		25		Dossier		
Littérature française X ^e siècle	25		25		Ecrit ou dossier recherche	2h	
Total U.E. 3	50		50				
U.E. 4				4			2
Utilisation et exploitation des ress. document.		12.5	12.5		Dossier		
Reading English Literature Niveau 2 Ou		12.5	12.5		Ecrit	2 h	
Version allemande		12.5	12.5		Ecrit 2h	2h	
Total U.E. 4		25	25				

Modalités de contrôle des connaissances

Examens

Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen :

Première session : du mardi 18 mai au vendredi 21 mai 2010

Seconde session : du mardi 7 septembre au vendredi 10 septembre 2010

Validation

- Compensation entre les UE qui n'intervient que lorsque l'étudiant a obtenu une note à chacune d'elles en fonction des coefficients
- Compensation à l'intérieur de chaque UE
- Toute note d'enseignement égale ou supérieure à 10/20 est conservée pour la 2^{ème} session. Aucune note d'enseignement ne peut être reportée d'une année à l'autre. S'il manque une note dans une U.E. (défaillant, absent) celle-ci est considérée comme nulle
- Une U.E. est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée d'au moins 10/20 par compensation entre les notes de chaque matière de l'U.E.
- Chaque U.E. validée permet à l'étudiant d'acquérir les Crédits européens correspondants.